



National Defence

Défense nationale

National Defence Headquarters  
Ottawa, Ontario  
K1A 0K2

Quartier général de la Défense nationale  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0K2

## REQUEST FOR PROPOSAL DEMANDE DE PROPOSITION

**RETURN BIDS TO:  
RETOURNER LES SOUMISSIONS À :**

[Deborah.Moldowan@forces.gc.ca](mailto:Deborah.Moldowan@forces.gc.ca)

### Proposal To: National Defence Canada

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods and services listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefore.

### Proposition à : Défense nationale Canada

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens et services énumérés ici et sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indique(s).

<b>Title/Titre</b> Spare Parts Stove and Miscellaneous/ Poêle de pièces de rechange et Divers	<b>Solicitation No – N° de l'invitation</b> W8486-207257/A
<b>Date of Solicitation – Date de l'invitation</b> June 16, 2020 / 16 juin 2020	
<b>Address Enquiries to – Adresser toutes questions à</b>  Deborah Moldowan, DLP 6-3-6-2  Deborah.Moldowan@forces.gc.ca	
<b>Telephone No. – N° de téléphone</b> 819-939-0832	<b>FAX No – N° de fax</b>
<b>Destination</b> -See herein/Voir ici	

### Solicitation Closes – L'invitation prend fin

At – à :  
2 :00 PM EDT/14 :00 HAE

On - le :  
August 7, 2020/7 aout 2020

<b>Delivery required - Livraison exigée</b> See Herein	<b>Delivery offered - Livraison proposée</b>
<b>Vendor Name and Address - Raison sociale et adresse du fournisseur</b>  Bidder to complete/ Soumissionnaire à compléter	
<b>Name and title of person authorized to sign on behalf of vendor (type or print) - Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur (caractère d'imprimerie)</b>  Name/Nom _____ Title/Titre _____  Signature _____ Date _____	

---

## TABLE DES MATIÈRES

<b>PARTIE 1 – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX .....</b>	<b>3</b>
1.1 EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ.....	3
1.2 BESOIN .....	3
1.3 COMPTE RENDU .....	3
1.4 ACCORDS COMMERCIAUX .....	3
<b>PARTIE 2 – INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES.....</b>	<b>4</b>
2.1 INSTRUCTIONS, CLAUSES ET CONDITIONS UNIFORMISÉES .....	4
2.2 PRÉSENTATION DE SOUMISSIONS PAR VOIE ÉLECTRONIQUE.....	7
2.3 DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS – EN PÉRIODE DE SOUMISSION.....	7
2.4 LOIS APPLICABLES .....	7
<b>PARTIE 3 – INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS.....</b>	<b>9</b>
3.1 INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS .....	9
<b>PARTIE 4 – PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION .....</b>	<b>11</b>
4.1 PROCÉDURES D'ÉVALUATION .....	11
4.2 MÉTHODE DE SÉLECTION .....	11
<b>PARTIE 5 – ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES .....</b>	<b>12</b>
5.1 ATTESTATIONS PRÉALABLES À L'ATTRIBUTION DU CONTRAT ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES .....	12
<b>PARTIE 6 – CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT .....</b>	<b>13</b>
6.1 EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ.....	13
6.2 BESOIN .....	13
6.3 CLAUSES ET CONDITIONS UNIFORMISÉES.....	13
6.4 DURÉE DU CONTRAT .....	13
6.5 RESPONSABLES.....	14
6.6 PAIEMENT .....	15
6.7 INSTRUCTIONS RELATIVES À LA FACTURATION .....	15
6.8 ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES .....	15
6.9 LOIS APPLICABLES .....	16
6.10 ORDRE DE PRIORITÉ DES DOCUMENTS .....	16
6.11 CONTRAT DE DÉFENSE.....	16
6.12 ASSURANCES .....	16
6.13 EMBALLAGE.....	16
6.14 ASSURANCE DE QUALITÉ .....	16
<b>ANNEXE «A» - BESOIN.....</b>	<b>17</b>
<b>PEICE JOINTE 1 À LA PARTIE 3 DE LA SOLICITATION – LISTE DES PRIX.....</b>	<b>18</b>
<b>PEICE JOINTE 2 À LA PARTIE 3 DE LA DEMANDE DE SOUMISSIONS - INSTRUMENTS DE PAIEMENT ÉLECTRONIQUE .....</b>	<b>39</b>

## **PARTIE 1 – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX**

### **1.1 Exigences relatives à la sécurité**

Il n'y a aucune exigence de sécurité associée à cette demande de soumissions.

### **1.2 Besoin**

Le besoin est détaillé à l'annexe «A» - Besoin.

### **1.3 Compte rendu**

Les soumissionnaires peuvent demander un compte rendu des résultats du processus de demande de soumissions. Les soumissionnaires devraient en faire la demande à l'autorité contractante dans les 15 jours ouvrables, suivant la réception des résultats du processus de demande de soumissions. Le compte rendu peut être fourni par écrit, par téléphone ou en personne.

### **1.4 Accords commerciaux**

« Le besoin est assujéti aux dispositions de l'Accord de l'Accord de libre-échange canadien (ALEC).»

## **PARTIE 2 – INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES**

### **2.1 Instructions, clauses et conditions uniformisées**

Toutes les instructions, clauses et conditions identifiées dans la demande de soumissions par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le [Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat](https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat) (<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat>) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Les soumissionnaires qui présentent une soumission s'engagent à respecter les instructions, les clauses et les conditions de la demande de soumissions, et acceptent les clauses et les conditions du contrat subséquent.

Le document 2003 (2019-03-04) Instructions uniformisées – biens ou services – besoins concurrentiels, est incorporé par référence dans la demande de soumissions et en fait partie intégrante, sous réserve des modifications ci-dessous :

- a) La section 02, Numéro d'entreprise – approvisionnement, est supprimée en entier.
- b) La section 20 (2), Autres renseignements, est supprimée en entier.
- c) L'alinéa 2.d de la section 05, Présentation des soumissions, est supprimé en entier et remplacé par ce qui suit :

de faire parvenir sa soumission uniquement à l'adresse précisée dans la demande de soumissions.
- d) La section 06, Soumissions déposées en retard, est supprimée en entier.
- e) Le texte de la section 07, Soumissions retardées, est supprimé en entier et remplacé par ce qui suit :

Il incombe au soumissionnaire de vérifier que l'autorité contractante a bien reçu l'intégralité de la soumission. Les erreurs d'acheminement ou autres problèmes liés à la messagerie électronique ayant entraîné un retard dans la soumission ne seront pas acceptées.
- f) Le paragraphe 1 de la section 08, Transmission par télécopieur et epost, est supprimé en entier.

#### **2.1.1 Procédures d'évaluation des produits équivalents**

- a) La présente demande de soumissions comprend des exigences relatives à la proposition de matériel (chaque élément constituant un article distinct) dont le numéro de pièce a été précisé afin d'en assurer la compatibilité, l'interopérabilité et l'interchangeabilité avec le matériel existant appartenant au Canada.
- b) Lorsque du matériel mentionné dans cette demande de soumissions est décrit par son numéro de pièce et que plusieurs numéros de pièce sont associés à un même article, l'équivalence sera déterminée par rapport au premier numéro de pièce, ci-après appelé article d'approvisionnement. Les autres numéros de pièce énumérés pour cet article seront considérés comme satisfaisant à l'exigence sans nécessiter une évaluation à titre de produit équivalent
- c) Lorsque le matériel proposé est désigné par un numéro de pièce de rechange (produit remplacé ou obsolète) par le fabricant d'équipement d'origine d'un article d'approvisionnement associé à un

---

article, il doit être évalué comme un produit équivalent en vertu du présent article pour être considéré comme satisfaisant à l'exigence.

- d) Si un soumissionnaire a l'intention de proposer une pièce équivalente à un article d'approvisionnement requis et qu'il a obtenu, ou qu'il peut obtenir, les spécifications complètes de l'article d'approvisionnement, il doit transmettre au Canada ces renseignements en joignant à sa soumission lesdites spécifications, ainsi que les spécifications établies pour l'équivalent qu'il propose. Le Canada peut ordonner au soumissionnaire d'utiliser les spécifications de l'article d'approvisionnement ou d'autres spécifications fournies par le Canada afin de démontrer l'équivalence. Si c'est le Canada qui communique les spécifications de l'article d'approvisionnement au soumissionnaire, celles-ci seront mises à la disposition de tous les soumissionnaires en même temps. Durant la période d'évaluation, le soumissionnaire doit, dans les sept jours ouvrables suivant la demande du Canada, remettre une analyse comparant les spécifications de la pièce équivalente proposée avec les spécifications de l'article d'approvisionnement. Cette analyse doit démontrer que l'ajustage, la forme, la fonction, la qualité et le rendement de la pièce équivalente proposée sont bien équivalents à ceux de l'article d'approvisionnement requis, que la pièce satisfait à tous les critères de performance obligatoires indiqués dans la demande de soumissions et qu'elle est entièrement compatible, interopérable et interchangeable avec le matériel existant précisé dans la demande de soumissions. Si l'analyse remise par le soumissionnaire ne démontre pas, à la satisfaction du Canada, le respect de ces exigences, la soumission sera déclarée non recevable ou fera l'objet d'une évaluation plus approfondie si le Canada demande des échantillons.
- e) Il incombe aux soumissionnaires de fournir tous les renseignements demandés ci-dessus pour évaluer le produit équivalent proposé; toutefois, il est entendu par tous les soumissionnaires que le gouvernement du Canada a le droit, sans avoir l'obligation, de demander les renseignements supplémentaires qu'il juge nécessaires pour prendre une décision concernant le produit proposé.
- f) Le soumissionnaire doit fournir le nombre d'échantillons demandés par le Canada pour la pièce équivalente proposée, frais de transport payés d'avance et sans frais pour le Canada, dans les trois jours ouvrables suivant la date de la demande de l'autorité contractante :
- (i) si les spécifications de l'article d'approvisionnement acceptable pour le Canada ne sont pas disponibles aux fins de l'évaluation susmentionnée;
  - (ii) si, outre l'évaluation de l'analyse présentée en vertu du paragraphe 1, le Canada souhaite effectuer des essais sur la pièce équivalente proposée afin de déterminer si sa forme, son ajustement, sa fonction, sa qualité et son rendement sont bien équivalents. Le Canada se réserve également le droit d'effectuer des essais sur d'autres aspects de l'équivalence avec l'article d'approvisionnement, notamment la durabilité et l'interopérabilité. Tous les essais seront consignés par le Canada. Tout échantillon fourni par le soumissionnaire demeurera la propriété du Canada et ne sera pas considéré comme faisant partie des biens livrables dans tout contrat subséquent. Si les essais ne permettent pas de conclure à l'équivalence des aspects testés par le Canada, la soumission sera déclarée non recevable.
- g) Dans les cas suivants :
- (i) Au moins une des offres reçues propose une pièce équivalente.
  - (ii) Le soumissionnaire qui propose l'équivalent ne fournit pas de spécifications acceptables pour l'article d'approvisionnement demandé.
  - (iii) Le Canada ne dispose pas de spécifications acceptables pour l'article d'approvisionnement demandé.

- (iv) Le Canada n'est pas en mesure de tester un échantillon pour une raison quelconque (y compris le fait que l'article d'approvisionnement est nouveau ou que ses pièces interopérables ne sont pas disponibles pour les essais).
- h) Le Canada procédera comme suit :
  - (i) S'il y a deux (2) soumissions recevables ou plus pour l'article d'approvisionnement (et non un équivalent), l'évaluation portera uniquement sur ces soumissions recevables
  - (ii) S'il y a moins de deux (2) soumissions recevables, le Canada annulera la demande de soumissions et décidera des étapes suivantes, notamment en déterminant si des spécifications peuvent raisonnablement être élaborées pour l'article d'approvisionnement qu'il demande.

### 2.1.2 Équivalence du matériel

- a) L'entrepreneur garantit que le matériel livré dans le cadre du contrat :
  - (i) équivaut, sur le plan de la forme, de l'ajustement, de la fonction, de la qualité et du rendement, au matériel demandé par le Canada et décrit dans la demande de soumissions donnant lieu à ce contrat;
  - (ii) est entièrement compatible, interchangeable et interopérable avec le matériel existant appartenant au Canada et décrit dans la demande de soumissions donnant lieu au contrat.
- b) L'entrepreneur déclare également que toute garantie obtenue auprès d'un tiers pour le matériel existant appartenant au Canada et décrit dans la demande de soumissions ne sera pas touchée par l'utilisation que fait celui-ci du matériel qui lui est livré en vertu du contrat (p. ex., par l'interconnexion) ni par tout autre service fourni par l'entrepreneur en vertu du contrat. Si le Canada détermine, à sa seule discrétion, qu'une telle garantie est touchée, l'entrepreneur doit :
  - (i) verser au Canada la somme que celui-ci doit verser au fournisseur initial (ou à un distributeur autorisé de ce fournisseur) afin de certifier de nouveau le matériel existant du Canada aux fins de la garantie, ainsi que tout autre montant versé par le Canada à un tiers afin de restituer l'état de la garantie à sa pleine capacité;
  - (ii) effectuer tous les travaux de garantie sur le matériel existant du Canada au lieu du fournisseur initial; ou
  - (iii) verser au Canada la somme que celui-ci doit verser au fournisseur initial (ou à un distributeur autorisé de ce fournisseur) pour effectuer les travaux de maintenance sur le matériel qui aurait autrement été protégé par la garantie.
- c) L'entrepreneur convient que si le Canada, pendant la durée du contrat, détermine qu'une partie du matériel n'équivaut pas, sur le plan de la forme, de l'ajustement, de la fonction, de la qualité et du rendement, au matériel existant appartenant au Canada et décrit dans la demande de soumissions ou qu'il n'est pas entièrement compatible, interchangeable et interopérable avec le matériel existant appartenant au Canada et décrit dans la demande de soumissions, l'entrepreneur doit immédiatement et entièrement à ses frais prendre les mesures qui s'ensuivent pour s'assurer que le matériel satisfait à ces exigences (par exemple, en implantant un autre logiciel ou micrologiciel), faute de quoi le Canada aura le droit de résilier immédiatement le contrat pour manquement. Si le Canada résilie le contrat pour ce motif, l'entrepreneur convient qu'il devra lui payer le coût d'achat du matériel auprès d'un tiers et la différence, s'il y a lieu, du prix payé par le Canada à ce tiers. L'entrepreneur reconnaît qu'à défaut de livrer un matériel équivalent qui satisfait aux exigences

---

susmentionnées, lui, ses filiales et toute autre entité avec qui il a un lien de dépendance ne pourraient pas proposer une solution de remplacement équivalente en réponse à une future demande de soumissions du MDN. En effet, ce **co**nnormement passé constituerait pour le Canada la preuve tangible que l'entité n'est pas fiable, et sa soumission équivalente serait alors rejetée conformément aux instructions uniformisées du Canada pour les besoins exigeant des offres concurrentielles

## 2.2 Présentation de soumissions par voie électronique

- a) Les soumissions doivent être présentées au ministère de la Défense nationale (MDN) au plus tard à la date, à l'heure et à l'endroit indiqués à la page 1 de la demande de soumissions. Les soumissions doivent être reçues par voie électronique, conformément à ce qui est indiqué au paragraphe b).
- b) **Soumissions transmises par voie électronique : Le système de messagerie électronique ou le pare-feu du MDN peuvent refuser les courriels individuels excédant cinq (5) mégaoctets ou comprenant des éléments comme des macros ou des hyperliens intégrés, et ce, sans qu'un avis soit envoyé au soumissionnaire ou à l'autorité contractante.** Les soumissions plus volumineuses peuvent être envoyées en plusieurs courriels. L'autorité contractante accusera réception des documents. Il incombe au soumissionnaire de vérifier que l'autorité contractante a bien reçu l'intégralité de la soumission. Le soumissionnaire ne doit pas supposer que tous ses documents ont été reçus, sauf si l'autorité contractante accuse réception de chaque document. Afin de réduire au minimum les risques de problèmes techniques, le soumissionnaire doit prévoir suffisamment de temps avant la date et l'heure de clôture pour l'accusé de réception de ses documents. Les documents techniques et financiers reçus après la date et l'heure de clôture seront rejetés.

En raison du caractère de la demande de soumissions, les soumissions transmises par télécopieur à l'intention de TPSGC ne seront pas acceptées.

## 2.3 Demandes de renseignements – en période de soumission

Toutes les demandes de renseignements doivent être présentées par écrit à l'autorité contractante au moins 7 jours civils avant la date de clôture des soumissions. Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après ce délai, il est possible qu'on ne puisse pas y répondre.

Les soumissionnaires devraient citer le plus fidèlement possible le numéro de l'article de la demande de soumissions auquel se rapporte la question et prendre soin d'énoncer chaque question de manière suffisamment détaillée pour que le Canada puisse y répondre avec exactitude. Les demandes de renseignements techniques qui ont un caractère exclusif doivent porter clairement la mention « exclusif » vis-à-vis de chaque article pertinent. Les éléments portant la mention « exclusif » feront l'objet d'une discrétion absolue, sauf dans les cas où le Canada considère que la demande de renseignements n'a pas un caractère exclusif. Dans ce cas, le Canada peut réviser les questions ou peut demander au soumissionnaire de le faire, afin d'en éliminer le caractère exclusif, et permettre la transmission des réponses à tous les soumissionnaires. Le Canada peut ne pas répondre aux demandes de renseignements dont la formulation ne permet pas de les diffuser à tous les soumissionnaires.

## 2.4 Lois applicables

Tout contrat subséquent sera interprété et régi selon les lois en vigueur Ontario, et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

À leur discrétion, les soumissionnaires peuvent indiquer les lois applicables d'une province ou d'un territoire canadien de leur choix, sans que la validité de leur soumission ne soit mise en question, en supprimant le nom de la province ou du territoire canadien précisé et en insérant le nom de la province

ou du territoire canadien de leur choix. Si aucun changement n'est indiqué, cela signifie que les soumissionnaires acceptent les lois applicables indiquées.



---

## **PARTIE 3 – INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS**

### **3.1 Instructions pour la préparation des soumissions**

Le Canada demande que les soumissionnaires fournissent leur soumission en sections distinctes, comme suit :

Section I : Soumission technique des copies électroniques par e-mail.

Section II : Soumission financière des copies électroniques par e-mail.

Section III : Attestations des copies électroniques par e-mail.

Section IV : Renseignements supplémentaires des copies électroniques par e-mail.

Les prix doivent figurer dans la soumission financière seulement. Aucun prix ne doit être indiqué dans une autre section de la soumission.

Les soumissionnaires peuvent utiliser la pièce jointe 1 à la partie 3 pour indiquer leurs prix. Si les soumissionnaires choisissent d'utiliser la pièce jointe 1 à la partie 3 pour indiquer leurs prix, les soumissionnaires doivent inclure la pièce jointe 1 à la partie 3 dans leur offre financière

#### **Section I : Soumission technique**

Dans leur soumission technique, les soumissionnaires devraient expliquer et démontrer comment ils entendent répondre aux exigences et comment ils réaliseront les travaux.

#### **Section II : Soumission financière**

Les soumissionnaires doivent présenter leur soumission financière conformément à ce qui suit :

Les soumissionnaires doivent soumettre des prix fermes, rendu droits acquittés (DDP) à Montréal (QC) et aux Incoterms d'Edmonton (AB) 2010, taxes applicables exclues. Le montant total des taxes applicables doit être indiqué séparément.

Les soumissions doivent être présentées en dollars canadiens.

#### **Établissement des prix – Invitations à soumissionner concernant plusieurs articles**

Les soumissionnaires ne sont pas tenus de proposer un prix pour tous les articles identifiés dans la demande de soumissions. Cependant, les soumissionnaires doivent proposer un prix pour tous les articles avec le numéro de nomenclature de l'OTAN (NNO) identique pour que leur soumission soit évaluée. De plus, ils peuvent retirer un ou plusieurs articles de leur soumission après la date de clôture des soumissions, mais avant l'attribution du contrat, en présentant une demande par écrit à l'autorité contractante.

##### **3.1.1 Paiement électronique de factures – soumission**

Si vous êtes prêt à accepter le paiement des factures par des instruments de paiement électronique, remplissez la pièce jointe 2 à la partie 3 des instruments de paiement électronique de la demande de soumissions, pour identifier celles qui sont acceptées.

Si vous êtes prêt à accepter le paiement des factures par des instruments de paiement électronique, remplissez la pièce jointe 2 à la partie 3 des instruments de paiement électronique de la demande de soumissions, pour identifier celles qui sont acceptées.

L'acceptation des instruments de paiement électronique ne sera pas considérée comme un critère d'évaluation.

### **3.1.2 Fluctuation du taux de change**

La clause du Guide des CUA [C3011T](#) (2013-11-06) Fluctuation du taux de change

#### **Section III : Attestations**

Les soumissionnaires doivent présenter les attestations et renseignements supplémentaires exigés à la Partie 5.

#### **Section IV: Informations supplémentaires**

Les soumissionnaires doivent compléter **6.5.3**

## **PARTIE 4 – PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION**

### **4.1 Procédures d'évaluation**

Les soumissions reçues seront évaluées par rapport à l'ensemble des exigences de la demande de soumissions, incluant les critères d'évaluation techniques et financiers.

#### **4.1.1 Évaluation technique**

Les soumissionnaires doivent fournir le numéro de pièce ou l'équivalent tel qu'indiqué à l'annexe «A» - Besoin.

#### **4.1.2 Évaluation financière**

Le prix de la soumission sera évalué en dollars canadiens, rendu droits acquittés (DDP) à Montréal (QC) et Edmonton (AB) selon les Incoterms 2010, droits de douane et taxes d'accise canadiens inclus, taxes applicables exclues.

### **4.2 Méthode de sélection**

Une soumission doit respecter les exigences de la demande de soumissions pour être déclarée recevable. La soumission recevable avec le prix évalué le plus bas par numéro de stock OTAN sera recommandée pour l'attribution d'un contrat.

---

## **PARTIE 5 – ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES**

Les soumissionnaires doivent fournir les attestations et les renseignements supplémentaires exigés pour qu'un contrat leur soit attribué.

Les attestations que les soumissionnaires remettent au Canada, peuvent faire l'objet d'une vérification à tout moment par le Canada. À moins d'indication contraire, le Canada déclarera une soumission non recevable, ou à un manquement de la part de l'entrepreneur s'il est établi qu'une attestation du soumissionnaire est fautive, sciemment ou non, que ce soit pendant la période d'évaluation des soumissions ou pendant la durée du contrat.

L'autorité contractante aura le droit de demander des renseignements supplémentaires pour vérifier les attestations du soumissionnaire. À défaut de répondre et de coopérer à toute demande ou exigence **inn**o: sée par l'autorité contractante, la soumission sera déclarée non recevable, ou constituera un manquement aux termes du contrat.

### **5.1 Attestations préalables à l'attribution du contrat et renseignements supplémentaires**

Les attestations et les renseignements supplémentaires énumérés ci-dessous devraient être remplis et fournis avec la soumission mais ils peuvent être fournis plus tard. Si l'une de ces attestations ou renseignements supplémentaires ne sont pas remplis et fournis tel que demandé, l'autorité contractante informera le soumissionnaire du délai à l'intérieur duquel les renseignements doivent être fournis. À défaut de fournir les attestations ou les renseignements supplémentaires énumérés ci-dessous dans le délai prévu, la soumission sera déclarée non recevable.

#### **5.1.1 Dispositions relatives à l'intégrité – documentation exigée**

Conformément à la [Politique d'inadmissibilité et de suspension](http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/politique-policy-fra.html) (<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/politique-policy-fra.html>), le soumissionnaire doit présenter la documentation exigée, s'il y a lieu, afin que sa soumission ne soit pas rejetée du processus d'approvisionnement.

#### **5.1.2 Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi – Attestation de soumission**

En présentant une soumission, le soumissionnaire atteste que le soumissionnaire, et tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, n'est pas nommé dans la liste des « [soumissionnaires à admissibilité limitée du PCF](http://www.edsc.gc.ca/fr/emplois/milieu_travail/droits_personne/equite_emploi/programme_contrats_federaux.page?&_ga=1.152490553.1032032304.1454004848) » du Programme de contrats fédéraux (PCF) pour l'équité en matière d'emploi disponible au bas de la page du site Web [d'Emploi et Développement social Canada \(EDSC\) – Travail](http://www.edsc.gc.ca/fr/emplois/milieu_travail/droits_personne/equite_emploi/programme_contrats_federaux.page?&_ga=1.152490553.1032032304.1454004848) ([http://www.edsc.gc.ca/fr/emplois/milieu\\_travail/droits\\_personne/equite\\_emploi/programme\\_contrats\\_federaux.page?&\\_ga=1.152490553.1032032304.1454004848](http://www.edsc.gc.ca/fr/emplois/milieu_travail/droits_personne/equite_emploi/programme_contrats_federaux.page?&_ga=1.152490553.1032032304.1454004848)).

Le Canada aura le droit de déclarer une soumission non recevable si le soumissionnaire, ou tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, figure dans la liste des « soumissionnaires à admissibilité limitée du PCF » au moment de l'attribution du contrat.

## **PARTIE 6 – CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT**

Les clauses et conditions suivantes s'appliquent à tout contrat subséquent découlant de la demande de soumissions et en font partie intégrante.

### **6.1 Exigences relatives à la sécurité**

Le contrat ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

### **6.2 Besoin**

L'entrepreneur doit fournir les articles décrits à l'annexe «A» - Besoin.

### **6.3 Clauses et conditions uniformisées**

Toutes les clauses et conditions identifiées dans le contrat par un numéro, une date et un titre, sont reproduites dans le [Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat](https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat) (<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat>) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

#### **6.3.1 Conditions générales**

[2010A](#) (2018-06-21), Conditions générales - biens (complexité moyenne) s'applique au marché et en fait partie intégrante, avec les modifications suivantes :

a. Modification de la définition de ministre :

« Canada », « Couronne », « État » « Sa Majesté » et « gouvernement » signifient Sa Majesté du chef du Canada représentée par le ministre de la Défense nationale et toute autre personne qui agit au nom du ministre ou, le cas échéant, un ministre compétent auquel le ministre de la Défense nationale a délégué ses pouvoirs ou ses fonctions, et toute autre personne dûment autorisée à agir au nom de ce ministre.

### **6.4 Durée du contrat**

#### **6.4.1 Date de livraison**

Tous les livrables doivent être reçus au plus tard **180 jours à compter de la date du contrat**.

#### **6.4.2 Instructions d'expédition**

Les biens doivent être expédiés et livrés à la destination indiquée dans le contrat, à savoir :

1. Selon les Incoterms 2010 rendus droits acquittés (RDA) à Montréal (QC) et Edmonton (AB).
2. L'entrepreneur doit livrer les biens aux dépôts d'approvisionnement des Forces canadiennes (FC) sur rendez-vous seulement. L'entrepreneur ou son transporteur doit prendre rendez-vous pour la livraison en communiquant avec la section du trafic des dépôts à l'endroit pertinent indiqué ci-après. Le destinataire peut refuser les envois lorsqu'aucun rendez-vous n'a été fixé.
  - a. 7 Dépôt d'approvisionnement des FC, parc Lancaster  
Edmonton (Alberta)  
Telephone: 780-973-4011, ext. 4524 E-Mail: [Edm-7CFSD-NMDS@intern.mil.ca](mailto:Edm-7CFSD-NMDS@intern.mil.ca)

- 
- b. 25 Dépôt d'approvisionnement des FC, Montréal  
Montréal (Québec)  
Téléphone : 1-866-935-8673 (sans frais)  
514-252-2777 poste 2363, 4673 ou 4282  
Courrier électronique : [25DAFCTrafficRDV@forces.gc.ca](mailto:25DAFCTrafficRDV@forces.gc.ca)

## 6.5 Responsables

### 6.5.1 Autorité contractante

L'autorité contractante pour le contrat est :

Nom: Deborah Moldowan  
Titre: Agent d'aquisitions, DOT 6-3-6-2  
Organisation : Ministère de la Défense nationale  
Sous-ministre adjoint (matériel)  
Directeur général de la gestion du programme d'équipement terrestre  
Adresse: 101, promenade Colonel By  
Ottawa (Ontario) K1A 0K2

Téléphone: 819-939-0832  
Courriel : [Deborah.Moldowan@forces.gc.ca](mailto:Deborah.Moldowan@forces.gc.ca)

L'autorité contractante est responsable de la gestion du contrat, et toute modification doit être autorisée, par écrit par l'autorité contractante. L'entrepreneur ne doit pas effectuer de travaux dépassant la portée du contrat ou des travaux qui n'y sont pas prévus suite à des demandes ou des instructions verbales ou écrites de toute personne autre que l'autorité contractante.

### 6.5.2 Responsable technique

Le chargé de projet pour le contrat est :

Nom : \_\_\_\_\_  
Titre : \_\_\_\_\_  
Organisation : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_ \_\_\_\_ \_\_\_\_\_  
Courriel : \_\_\_\_\_

Le responsable technique est le représentant du ministère ou de l'organisme pour lequel les travaux sont exécutés en vertu du contrat et est responsable de toutes les questions concernant le contenu technique des travaux en vertu du contrat. Les questions techniques peuvent être discutées avec le responsable technique, mais le responsable technique n'a pas le pouvoir d'autoriser des changements à la portée des travaux. Des modifications à la portée des travaux ne peuvent être apportées que par une modification du contrat émise par l'autorité contractante.

### Représentant de l'entrepreneur

Nom: \_\_\_\_\_  
Titre \_\_\_\_\_  
Organisation : \_\_\_\_\_  
Adressé : \_\_\_\_\_  
Téléphone \_\_\_\_\_

Courriel: \_\_\_\_\_

### **Suivi de la livraison**

Nom: \_\_\_\_\_

Titre \_\_\_\_\_

Organisation : \_\_\_\_\_

Adressé : \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_

Courriel: \_\_\_\_\_

## **6.6 Paiement**

### **6.6.1 Base de paiement**

À condition de remplir de façon satisfaisante toutes ses obligations en vertu du contrat, l'entrepreneur sera payé un prix ferme précisé[s] dans l'annexe « A », selon un montant total de \_\_\_\_\_ \$. Les droits de douane sont inclus, et les taxes applicables sont en sus.

Le Canada ne paiera pas l'entrepreneur pour les changements, modifications ou interprétations des travaux, sauf si ces changements, modifications ou interprétations ont été au préalable approuvés, par écrit, par l'autorité contractante avant d'avoir été intégrés aux travaux.

### **6.6.2 Paiement électronique de factures – contrat**

L'entrepreneur accepte d'être payé au moyen de l'un des instruments de paiement électronique suivants :

- a. Dépôt direct (national et international) ;
- b. Échange de données informatisées (EDI) ;

## **6.7 Instructions relatives à la facturation**

L'entrepreneur doit soumettre ses factures conformément à l'article intitulé « Présentation des factures » des conditions générales. Les factures ne doivent pas être soumises avant que tous les travaux identifiés sur la facture soient complétés.

Les factures doivent être distribuées comme suit :

- a. L'original et un (1) exemplaire doivent être envoyés à l'adresse qui apparaît à la page 1 du contrat pour attestation et paiement.
- b. Un (1) exemplaire doit être envoyé à l'autorité contractante identifiée sous l'article intitulé « Responsables » du contrat.
- c. Un (1) exemplaire doit être envoyé au consignataire.

## **6.8 Attestations et renseignements supplémentaires**

### **6.8.1 Conformité**

À moins d'indication contraire, le respect continu des attestations fournies par l'entrepreneur avec sa soumission ou préalablement à l'attribution du contrat, ainsi que la coopération constante quant aux renseignements supplémentaires, sont des conditions du contrat et leur non-respect constituera un manquement de la part de l'entrepreneur. Les attestations pourront faire l'objet de vérifications par le Canada pendant toute la durée du contrat.

## 6.9 Lois applicables

Le contrat doit être interprété et régi selon les lois en vigueur en Ontario et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

## 6.10 Ordre de priorité des documents

En cas d'incompatibilité entre le libellé des textes énumérés dans la liste, c'est le libellé du document qui apparaît en premier sur la liste qui l'emporte sur celui de tout autre document qui figure plus bas sur ladite liste.

- a) les articles de la convention;
- b) les conditions générales [2010A](#) (2018-06-21) Conditions générales : biens (complexité moyenne) ;
- c) Annexe « A », Besoin;
- d) la soumission de l'entrepreneur en date du \_\_\_\_\_ (*inscrire la date de la soumission*)

## 6.11 Contrat de défense

Clause du *Guide des CCUA* [A9006C](#) (2012-07-16), Contrat de défense

## 6.12 Assurances

Clause du *Guide des CCUA* [G1005C](#) (2016-01-28), Assurances

## 6.13 Emballage

L'entrepreneur doit préparer l'(les)article(s) numéro(s) 1 par 24 pour la livraison conformément à la dernière version de la spécification relative à l'emballage des Forces canadiennes *D-LM-008-036/SF-000*, Exigences du MDN en matière d'emballage commercial du fabricant.

L'entrepreneur doit emballer l'(les)article(s) numéro(s) 1 par 24 à raison de 1 unités par paquet

Clauses du *Guide des CCUA* [D2000C](#) (2007-11-30), Marquage  
Clauses du *Guide des CCUA* [D2001C](#) (2007-11-30), Etiquetage  
Clauses du *Guide des CCUA* [D2025C](#) (2017-08-17), Matériaux d'emballage en bois  
Clauses du *Guide des CCUA* [D6010C](#) (2007-11-30), Palettisation  
Clauses du *Guide des CCUA* [D9002C](#) (2007-11-30), Ensembles incomplets  
Clauses du *Guide des CCUA* [B7500C](#) (2006-06-16), Marchandises excédentaires

## 6.14 Assurance de qualité

Clause du *Guide des CCUA* [D5545C](#) (2019-05-30), ISO 9001:2008 – Systèmes de Management qualité-exigences (CAQ C)



**ANNEXE « A » - BESOIN**

Article	Description	Unité de dotation	Quantité ferme	Adresse de destination	Adresse de la facturation	Code d'assurance de la qualité (CAQ)	Marchandises contrôlées (ATTC ou ITAR)	Prix unitaire Ferme	Prix prolongé	Total des taxes incluses
1	<b>NNO:</b> 7240-21-920-5898 CAP, SCREW, CAN MILITARY <b>NR:</b> 04556, <b>NCAGE:</b> 36979 MANUFACTURE SCEPTER CANADA INC Un équivalent	EA	300	Ministère de la défense nationale 25 DAFC Montréal 6363 Rue Notre Dame E. Montréal, QC H1N 3V9 Canada	Ministère de la défense nationale 25 DAFC Montréal C.P. 4000 Succ K Montreal, QC H1N 3R9 Canada Attn: 25 DAFC Comptes payables	C	NON	À insérer à l'attribution du contrat	À insérer à l'attribution du contrat	À insérer à l'attribution du contrat
2	<b>NNO:</b> 7240-21-920-5898 CAP, SCREW, CAN MILITARY <b>NR:</b> 04556, <b>NCAGE:</b> 36979 MANUFACTURE SCEPTER CANADA INC Un équivalent	EA	200	Ministère de la défense nationale 7 DAFC Edmonton 195e avenue & 82e rue Edmonton, Alberta T5J 4J5 Canada	Ministère de la défense nationale 7 DAFC Edmonton C.P. 10500 Edmonton, Alberta T5J 4J5 Canada ATTN : 7 DAFC Comptes payables	C	NON	À insérer à l'attribution du contrat	À insérer à l'attribution du contrat	À insérer à l'attribution du contrat
3	<b>NNO:</b> 6240-00-155-7836 LAMP, INCANDESCENT <b>NR:</b> 619615-13 <b>NCAGE:</b> 80020 NAVAL AIR WARFARE CENTER AIRCRAFT DIVISION <b>NR:</b> MIL-DTL-6363/8-5 <b>NCAGE:</b> 58774 WAMCO, INC <b>NR:</b> 0714250 <b>NCAGE:</b> S3002 GENERAL DYNAMICS EUROPEAN, LAND-SYSTEMS-MOWAG GMBH <b>NR:</b> 327 <b>NCAGE:</b> R1120 SATAIR A/S Un équivalent	EA	700	Ministère de la défense nationale 25 DAFC Montréal 6363 Rue Notre Dame E. Montréal, QC H1N 3V9 Canada	Ministère de la défense nationale 25 DAFC Montréal C.P. 4000 Succ K Montreal, QC H1N 3R9 Canada Attn: 25 DAFC Comptes payables	C	NON	À insérer à l'attribution du contrat	À insérer à l'attribution du contrat	À insérer à l'attribution du contrat

Article	Description	Unité de dotation	Quantité ferme	Adresse de destination	Adresse de la facturation	Code d'assurance de la qualité (CAQ)	Marchandises contrôlées (ATTC ou ITAR)	Prix unitaire Ferme	Prix prolongé	Total des taxes incluses
4	<p><b>NNO:</b> 6240-00-155-7836 LAMP, INCANDESCENT <b>NR:</b> 619615-13 <b>NCAGE:</b> 80020 NAVAL AIR WARFARE CENTER AIRCRAFT DIVISION <b>NR:</b> MIL-DTL-6363/8-5 <b>NCAGE:</b> 58774 WAMCO, INC <b>NR:</b> 0714250 <b>NCAGE:</b> S3002 GENERAL DYNAMICS EUROPEAN, LAND-SYSTEMS-MOWAG GMBH <b>NR:</b> 327 <b>NCAGE:</b> R1120 SATAIR A/S Un équivalent</p>	EA	700	<p>Ministère de la défense nationale 7 DAFC Edmonton 195e avenue &amp; 82e rue Edmonton, Alberta T5J 4J5 Canada</p>	<p>Ministère de la défense nationale 7 DAFC Edmonton C.P. 10500 Edmonton, Alberta T5J 4J5 Canada ATTN : 7 DAFC Comptes payables</p>	C	NON	À insérer à l'attribution du contrat	À insérer à l'attribution du contrat	À insérer à l'attribution du contrat
5	<p><b>NNO:</b> 7310-00-379-2424 GENERATOR, STOVE <b>NR:</b> 2-2-110ITEM5 <b>NCAGE:</b> 81337 ARMY, UNITED STATES DEPARTMENT OF, THE DBA US ARMY CCDC SOLDIER CENTER DIV COMBAT CAPABILITIES DEVELOPMENT COMMAND - SOLDIER CENTER 928110 <b>NR:</b> 9S926124 <b>NCAGE:</b> 10001 NAVAIR AND NAVSEA MANAGED ORIGINAL DESIGN ACTIVITY DWG NOT MATERIAL/PARTS SUPPLIER Un équivalent</p>	EA	60	<p>Ministère de la défense nationale 25 DAFC Montréal 6363 Rue Notre Dame E. Montréal, QC H1N 3V9 Canada</p>	<p>Ministère de la défense nationale 25 DAFC Montréal C.P. 4000 Succ K Montreal, QC H1N 3R9 Canada Attn: 25 DAFC Comptes payables</p>	C	NON	À insérer à l'attribution du contrat	À insérer à l'attribution du contrat	À insérer à l'attribution du contrat

Article	Description	Unité de dotation	Quantité ferme	Adresse de destination	Adresse de la facturation	Code d'assurance de la qualité (CAQ)	Marchandises contrôlées (ATTC ou ITAR)	Prix unitaire Ferme	Prix prolongé	Total des taxes incluses
6	<p><b>NNO:</b> 7310-00-379-2424 GENERATOR,STOVE <b>NR:</b> 2-2-110ITEM5 <b>NCAGE:</b> 81337 ARMY, UNITED STATES DEPARTMENT OF, THE DBA US ARMY CCDC SOLDIER CENTER DIV COMBAT CAPABILITIES DEVELOPMENT COMMAND - SOLDIER CENTER 928110 <b>NR:</b> 9S926124 <b>NCAGE:</b> 10001 NAVAIR AND NAVSEA MANAGED ORIGINAL DESIGN ACTIVITY DWG NOT MATERIAL/PARTS SUPPLIER Un équivalent</p>	EA	60	<p>Ministère de la défense nationale 7 DAFC Edmonton 195e avenue &amp; 82e rue Edmonton, Alberta T5J 4J5 Canada</p>	<p>Ministère de la défense nationale 7 DAFC Edmonton C.P. 10500 Edmonton, Alberta T5J 4J5 Canada ATTN : 7 DAFC Comptes payables</p>	C	NON	À insérer à l'attribution du contrat	À insérer à l'attribution du contrat	À insérer à l'attribution du contrat
7	<p><b>NNO:</b> 7310-00-999-2505 SPRING HOOK ASSEMBL <b>NR:</b> 5-11-1243PC15 <b>NCAGE:</b> 81337 ARMY, UNITED STATES DEPARTMENT OF, THE DBA US ARMY CCDC SOLDIER CENTER DIV COMBAT CAPABILITIES DEVELOPMENT COMMAND - SOLDIER CENTER 928110 <b>NR:</b> 851530 <b>NCAGE:</b> 66745 AMERICAN WYOTT CORPORATION DBA APW WYOTT FOOD SERVICE EQUIPMENT Un équivalent</p>	EA	75	<p>Ministère de la défense nationale 25 DAFC Montréal 6363 Rue Notre Dame E. Montréal, QC H1N 3V9 Canada</p>	<p>Ministère de la défense nationale 25 DAFC Montréal C.P. 4000 Succ K Montreal, QC H1N 3R9 Canada Attn: 25 DAFC Comptes payables</p>	C	NON	À insérer à l'attribution du contrat	À insérer à l'attribution du contrat	À insérer à l'attribution du contrat

Article	Description	Unité de dotation	Quantité ferme	Adresse de destination	Adresse de la facturation	Code d'assurance de la qualité (CAQ)	Marchandises contrôlées (ATTC ou ITAR)	Prix unitaire Ferme	Prix prolongé	Total des taxes incluses
8	<p><b>NNO:</b> 7310-00-999-2505                      SPRING HOOK ASSEMBL  <b>NR:</b> 5-11-1243PC15  <b>NCAGE:</b> 81337                      ARMY, UNITED STATES                      DEPARTMENT OF, THE                      DBA US ARMY CCDC SOLDIER                      CENTER DIV COMBAT CAPABILITIES                      DEVELOPMENT COMMAND -                      SOLDIER CENTER 928110  <b>NR:</b> 851530  <b>NCAGE:</b> 66745                      AMERICAN WYOTT CORPORATION                      DBA APW WYOTT FOOD SERVICE                      EQUIPMENT                      Un équivalent</p>	EA	55	<p>Ministère de la défense                      nationale                      7 DAFC Edmonton                      195e avenue &amp; 82e rue                      Edmonton, Alberta T5J                      4J5                      Canada</p>	<p>Ministère de la défense                      nationale                      7 DAFC Edmonton                      C.P. 10500                      Edmonton, Alberta T5J 4J5                      Canada                      ATTN : 7 DAFC Comptes                      payables</p>	C	NON	À insérer à l'attribution du contrat	À insérer à l'attribution du contrat	À insérer à l'attribution du contrat
9	<p><b>NNO:</b> 7360-00-999-9881                      LID ASSEMBLY  <b>NR:</b> 5-11-417 ITEM 3  <b>NCAGE:</b> 81337                      ARMY, UNITED STATES                      DEPARTMENT OF, THE                      DBA US ARMY CCDC SOLDIER                      CENTER DIV COMBAT CAPABILITIES                      DEVELOPMENT COMMAND -                      SOLDIER CENTER 928110  <b>NR:</b> 3712  <b>NCAGE:</b> 18895                      BOOTZ MFG CO INC                      Un équivalent</p>	AY	75	<p>Ministère de la défense                      nationale                      25 DAFC Montréal                      6363 Rue Notre Dame E.                      Montréal, QC H1N 3V9                      Canada</p>	<p>Ministère de la défense                      nationale                      25 DAFC Montréal                      C.P. 4000 Succ K                      Montreal, QC H1N 3R9                      Canada                      Attn: 25 DAFC Comptes                      payables</p>	C	NON	À insérer à l'attribution du contrat	À insérer à l'attribution du contrat	À insérer à l'attribution du contrat

Article	Description	Unité de dotation	Quantité ferme	Adresse de destination	Adresse de la facturation	Code d'assurance de la qualité (CAQ)	Marchandises contrôlées (ATTC ou ITAR)	Prix unitaire Ferme	Prix prolongé	Total des taxes incluses
10	<p><b>NNO:</b> 7360-00-999-9881 LID ASSEMBLY <b>NR:</b> 5-11-417 ITEM 3 <b>NCAGE:</b> 81337 ARMY, UNITED STATES DEPARTMENT OF, THE DBA US ARMY CCDC SOLDIER CENTER DIV COMBAT CAPABILITIES DEVELOPMENT COMMAND - SOLDIER CENTER 928110 <b>NR:</b> 3712 <b>NCAGE:</b> 18895 BOOTZ MFG CO INC Un équivalent</p>	AY	55	<p>Ministère de la défense nationale 7 DAFC Edmonton 195e avenue &amp; 82e rue Edmonton, Alberta T5J 4J5 Canada</p>	<p>Ministère de la défense nationale 7 DAFC Edmonton C.P. 10500 Edmonton, Alberta T5J 4J5 Canada ATTN : 7 DAFC Comptes payables</p>	C	NON	À insérer à l'attribution du contrat	À insérer à l'attribution du contrat	À insérer à l'attribution du contrat
11	<p><b>NNO:</b> 7360-00-999-9882 LID ASSEMBLY <b>NR:</b> 5-11-419 ITEM 5 <b>NCAGE:</b> 81337 ARMY, UNITED STATES DEPARTMENT OF, THE DBA US ARMY CCDC SOLDIER CENTER DIV COMBAT CAPABILITIES DEVELOPMENT COMMAND - SOLDIER CENTER 928110 <b>NR:</b> 3716 <b>NCAGE:</b> 18895 BOOTZ MFG CO INC Un équivalent</p>	AY	5	<p>Ministère de la défense nationale 25 DAFC Montréal 6363 Rue Notre Dame E. Montréal, QC H1N 3V9 Canada</p>	<p>Ministère de la défense nationale 25 DAFC Montréal C.P. 4000 Succ K Montreal, QC H1N 3R9 Canada Attn: 25 DAFC Comptes payables</p>	C	NON	À insérer à l'attribution du contrat	À insérer à l'attribution du contrat	À insérer à l'attribution du contrat

Article	Description	Unité de dotation	Quantité ferme	Adresse de destination	Adresse de la facturation	Code d'assurance de la qualité (CAQ)	Marchandises contrôlées (ATTC ou ITAR)	Prix unitaire Ferme	Prix prolongé	Total des taxes incluses
12	<p><b>NNO:</b> 7360-00-999-9882 LID ASSEMBLY <b>NR:</b> 5-11-419 ITEM 5 <b>NCAGE:</b> 81337 ARMY, UNITED STATES DEPARTMENT OF, THE DBA US ARMY CCDC SOLDIER CENTER DIV COMBAT CAPABILITIES DEVELOPMENT COMMAND - SOLDIER CENTER 928110 <b>NR:</b> 3716 <b>NCAGE:</b> 18895 BOOTZ MFG CO INC Un équivalent</p>	AY	5	<p>Ministère de la défense nationale 7 DAFC Edmonton 195e avenue &amp; 82e rue Edmonton, Alberta T5J 4J5 Canada</p>	<p>Ministère de la défense nationale 7 DAFC Edmonton C.P. 10500 Edmonton, Alberta T5J 4J5 Canada ATTN : 7 DAFC Comptes payables</p>	C	NON	À insérer à l'attribution du contrat	À insérer à l'attribution du contrat	À insérer à l'attribution du contrat
13	<p><b>NNO:</b> 7310-01-258-2424 SLIDE SHUTTER,BURNE <b>NR:</b> 5-11-42067 <b>NCAGE:</b> 32682 PENN METAL FABRICATORS, INC <b>NR:</b> 5-11-42067 <b>NCAGE:</b> 81337 ARMY, UNITED STATES DEPARTMENT OF, THE DBA US ARMY CCDC SOLDIER CENTER DIV COMBAT CAPABILITIES DEVELOPMENT COMMAND - SOLDIER CENTER 928110 Un équivalent</p>	PG	5	<p>Ministère de la défense nationale 25 DAFC Montréal 6363 Rue Notre Dame E. Montréal, QC H1N 3V9 Canada</p>	<p>Ministère de la défense nationale 25 DAFC Montréal C.P. 4000 Succ K Montreal, QC H1N 3R9 Canada Attn: 25 DAFC Comptes payables</p>	C	NON	À insérer à l'attribution du contrat	À insérer à l'attribution du contrat	À insérer à l'attribution du contrat

Article	Description	Unité de dotation	Quantité ferme	Adresse de destination	Adresse de la facturation	Code d'assurance de la qualité (CAQ)	Marchandises contrôlées (ATTC ou ITAR)	Prix unitaire Ferme	Prix prolongé	Total des taxes incluses
14	<p><b>NNO:</b> 7310-01-258-2424 SLIDE SHUTTER,BURNE <b>NR:</b> 5-11-42067 <b>NCAGE:</b> 32682 PENN METAL FABRICATORS, INC <b>NR:</b> 5-11-42067 <b>NCAGE:</b> 81337 ARMY, UNITED STATES DEPARTMENT OF, THE DBA US ARMY CCDC SOLDIER CENTER DIV COMBAT CAPABILITIES DEVELOPMENT COMMAND - SOLDIER CENTER 928110 Un équivalent</p>	PG	5	<p>Ministère de la défense nationale 7 DAFC Edmonton 195e avenue &amp; 82e rue Edmonton, Alberta T5J 4J5 Canada</p>	<p>Ministère de la défense nationale 7 DAFC Edmonton C.P. 10500 Edmonton, Alberta T5J 4J5 Canada ATTN : 7 DAFC Comptes payables</p>	C	NON	À insérer à l'attribution du contrat	À insérer à l'attribution du contrat	À insérer à l'attribution du contrat
15	<p><b>NNO:</b> 7310-01-444-6846 TANK,FUEL,PORTABLE STOVE <b>NR:</b> 500-1595 <b>NCAGE:</b> 08397 CANADIAN COLEMAN CO LTD Un équivalent</p>	EA	30	<p>Ministère de la défense nationale 25 DAFC Montréal 6363 Rue Notre Dame E. Montréal, QC H1N 3V9 Canada</p>	<p>Ministère de la défense nationale 25 DAFC Montréal C.P. 4000 Succ K Montreal, QC H1N 3R9 Canada Attn: 25 DAFC Comptes payables</p>	C	NON	À insérer à l'attribution du contrat	À insérer à l'attribution du contrat	À insérer à l'attribution du contrat
16	<p><b>NNO:</b> 7310-01-444-6846 TANK,FUEL,PORTABLE STOVE <b>NR:</b> 500-1595 <b>NCAGE:</b> 08397 CANADIAN COLEMAN CO LTD Un équivalent</p>	EA	30	<p>Ministère de la défense nationale 7 DAFC Edmonton 195e avenue &amp; 82e rue Edmonton, Alberta T5J 4J5 Canada</p>	<p>Ministère de la défense nationale 7 DAFC Edmonton C.P. 10500 Edmonton, Alberta T5J 4J5 Canada ATTN : 7 DAFC Comptes payables</p>	C	NON	À insérer à l'attribution du contrat	À insérer à l'attribution du contrat	À insérer à l'attribution du contrat
17	<p><b>NNO:</b> 7290-21-104-9291 HOLDER,CANDLE,ARCTIC <b>NR:</b> 6680A-94 <b>NCAGE:</b> L0045 APM DIESEL 1992 INC Un équivalent</p>	EA	1500	<p>Ministère de la défense nationale 25 DAFC Montréal 6363 Rue Notre Dame E. Montréal, QC H1N 3V9 Canada</p>	<p>Ministère de la défense nationale 25 DAFC Montréal C.P. 4000 Succ K Montreal, QC H1N 3R9 Canada Attn: 25 DAFC Comptes payables</p>	C	NON	À insérer à l'attribution du contrat	À insérer à l'attribution du contrat	À insérer à l'attribution du contrat

Article	Description	Unité de dotation	Quantité ferme	Adresse de destination	Adresse de la facturation	Code d'assurance de la qualité (CAQ)	Marchandises contrôlées (ATTC ou ITAR)	Prix unitaire Ferme	Prix prolongé	Total des taxes incluses
18	<b>NNO:</b> 7290-21-104-9291 HOLDER,CANDLE,ARCTIC <b>NR:</b> 6680A-94 <b>NCAGE:</b> L0045 APM DIESEL 1992 INC Un équivalent	PG	600	Ministère de la défense nationale 7 DAFC Edmonton 195e avenue & 82e rue Edmonton, Alberta T5J 4J5 Canada	Ministère de la défense nationale 7 DAFC Edmonton C.P. 10500 Edmonton, Alberta T5J 4J5 Canada ATTN : 7 DAFC Comptes payables	C	NON	À insérer à l'attribution du contrat	À insérer à l'attribution du contrat	À insérer à l'attribution du contrat
19	<b>NNO:</b> 7310-21-108-0379 CUP,PUMP,LEATHER <b>NR:</b> 242-5091 <b>NCAGE:</b> 08397 CANADIAN COLEMAN CO LTD Un équivalent	PG	200	Ministère de la défense nationale 25 DAFC Montréal 6363 Rue Notre Dame E. Montréal, QC H1N 3V9 Canada	Ministère de la défense nationale 25 DAFC Montréal C.P. 4000 Succ K Montreal, QC H1N 3R9 Canada Attn: 25 DAFC Comptes payables	C	NON	À insérer à l'attribution du contrat	À insérer à l'attribution du contrat	À insérer à l'attribution du contrat
20	<b>NNO:</b> 7310-21-108-0379 CUP,PUMP,LEATHER <b>NR:</b> 242-5091 <b>NCAGE:</b> 08397 CANADIAN COLEMAN CO LTD Un équivalent	PG	200	Ministère de la défense nationale 7 DAFC Edmonton 195e avenue & 82e rue Edmonton, Alberta T5J 4J5 Canada	Ministère de la défense nationale 7 DAFC Edmonton C.P. 10500 Edmonton, Alberta T5J 4J5 Canada ATTN : 7 DAFC Comptes payables	C	NON	À insérer à l'attribution du contrat	À insérer à l'attribution du contrat	À insérer à l'attribution du contrat
21	<b>NNO:</b> 9905-21-906-1237 TAG,MARKER <b>NR:</b> 9826011200C <b>NCAGE:</b> 36976 SCEPTER CANADA INC Un équivalent	EA	100	Ministère de la défense nationale 25 DAFC Montréal 6363 Rue Notre Dame E. Montréal, QC H1N 3V9 Canada	Ministère de la défense nationale 25 DAFC Montréal C.P. 4000 Succ K Montreal, QC H1N 3R9 Canada Attn: 25 DAFC Comptes payables	C	NON	À insérer à l'attribution du contrat	À insérer à l'attribution du contrat	À insérer à l'attribution du contrat
22	<b>NNO:</b> 9905-21-906-1237 TAG,MARKER <b>NR:</b> 9826011200C <b>NCAGE:</b> 36976 SCEPTER CANADA INC Un équivalent	EA	150	Ministère de la défense nationale 7 DAFC Edmonton 195e avenue & 82e rue Edmonton, Alberta T5J 4J5 Canada	Ministère de la défense nationale 7 DAFC Edmonton C.P. 10500 Edmonton, Alberta T5J 4J5 Canada ATTN : 7 DAFC Comptes payables	C	NON	À insérer à l'attribution du contrat	À insérer à l'attribution du contrat	À insérer à l'attribution du contrat



Article	Description	Unité de dotation	Quantité ferme	Adresse de destination	Adresse de la facturation	Code d'assurance de la qualité (CAQ)	Marchandises contrôlées (ATTC ou ITAR)	Prix unitaire Ferme	Prix prolongé	Total des taxes incluses
23	<b>NNO:</b> 7330-21-108-4728 PRESSURE COOKER <b>NR:</b> 53603M <b>NCAGE:</b> 35701 SUPREME/MIRRO CO Un équivalent	EA	8	Ministère de la défense nationale 25 DAFC Montréal 6363 Rue Notre Dame E. Montréal, QC H1N 3V9 Canada	Ministère de la défense nationale 25 DAFC Montréal C.P. 4000 Succ K Montreal, QC H1N 3R9 Canada Attn: 25 DAFC Comptes payables	C	NON	À insérer à l'attribution du contrat	À insérer à l'attribution du contrat	À insérer à l'attribution du contrat
24	<b>NNO:</b> 7310-01-442-5689 COLLAR MPN : 550-4895 <b>NCAGE:</b> 08397 CANADIAN COLEMAN CO LTD Un équivalent	EA	75	Ministère de la défense nationale 25 DAFC Montréal 6363 Rue Notre Dame E. Montréal, QC H1N 3V9 Canada	Ministère de la défense nationale 25 DAFC Montréal C.P. 4000 Succ K Montreal, QC H1N 3R9 Canada Attn: 25 DAFC Comptes payables	C	NON	À insérer à l'attribution du contrat	À insérer à l'attribution du contrat	À insérer à l'attribution du contrat

**PEICE JOINTE 1 À LA PARTIE 3 DE LA SOLICITATION – LISTE DES PRIX**

Les soumissionnaires peuvent utiliser la pièce jointe 1 à la partie 3 pour indiquer leurs prix. Si les soumissionnaires choisissent d'utiliser la pièce jointe 1 à la partie 3 pour indiquer leurs prix, les soumissionnaires doivent inclure la pièce jointe 1 à la partie 3 dans leur offre financière.

Article	Description	Unité de dotation	Quantité ferme	Adresse de destination	PRIX UNITAIRE FERME: Droits acquittés (RDA) inclus, taxes applicables en sus	Taxes applicables	Date de livraison proposée
1	<p><b>NNO:</b> 7240-21-920-5898 CAP, SCREW, CAN MILITARY. <b>NR: 04556,</b> <b>NCAGE:</b> 36979 MANUFACTURE SCEPTER CANADA INC OU EQUIVALENT</p> <p>Si vous offrez un équivalent, veuillez Précisez: NR offert</p> <p>_____ Nom du fabricant: _____</p>	EA	300	<p><i>Ministère de la défense nationale 25 DAFC Montréal 6363 Rue Notre Dame E. Montréal, QC H1N 3V9 Canada</i></p>			
2	<p><b>NNO:</b> 7240-21-920-5898 CAP, SCREW, CAN MILITARY. <b>NR: 04556,</b> <b>NCAGE:</b> 36979 MANUFACTURE SCEPTER CANADA INC OU EQUIVALENT</p> <p>Si vous offrez un équivalent, veuillez Précisez: NR offert</p> <p>_____ Nom du fabricant: _____</p>	EA	200	<p><i>Ministère de la défense nationale 7 DAFC Edmonton 195e avenue &amp; 82e rue Edmonton, Alberta T5J 4J5 Canada</i></p>			

Article	Description	Unité de dotation	Quantité ferme	Adresse de destination	PRIX UNITAIRE FERME: Droits acquittés (RDA) inclus, taxes applicables en sus	Taxes applicables	Date de livraison proposée
3	<p><b>NNO:</b> 6240-00-155-7836 LAMP, INCANDESCENT <b>NR:</b> 619615-13 <b>NCAGE:</b> 80020 NAVAL AIR WARFARE CENTER AIRCRAFT DIVISION <b>NR:</b> MIL-DTL-6363/8-5 <b>NCAGE:</b> 58774 WAMCO, INC <b>NR:</b> 0714250 <b>NCAGE:</b> S3002 GENERAL DYNAMICS EUROPEAN, LAND-SYSTEMS-MOWAG GMBH <b>NR:</b> 327 <b>NCAGE:</b> R1120 SATAIR A/S OU EQUIVALENT</p> <p>Si vous offrez un équivalent, veuillez Précisez: NR offert</p> <p>Nom du fabricant: _____</p>	EA	700	<p>Ministère de la défense nationale 25 DAFC Montréal 6363 Rue Notre Dame E. Montréal, QC H1N 3V9 Canada</p>			

Article	Description	Unité de dotation	Quantité ferme	Adresse de destination	PRIX UNITAIRE FERME: Droits acquittés (RDA) inclus, taxes applicables en sus	Taxes applicables	Date de livraison proposée
4	<p><b>NNO:</b> 6240-00-155-7836 LAMP, INCANDESCENT <b>NR:</b> 619615-13 <b>NCAGE:</b> 80020 NAVAL AIR WARFARE CENTER AIRCRAFT DIVISION <b>NR:</b> MIL-DTL-6363/8-5 <b>NCAGE:</b> 58774 WAMCO, INC <b>NR:</b> 0714250 <b>NCAGE:</b> S3002 GENERAL DYNAMICS EUROPEAN, LAND-SYSTEMS-MOWAG GMBH <b>NR:</b> 327 <b>NCAGE:</b> R1120 SATAIR A/S OU EQUIVALENT</p> <p>Si vous offrez un équivalent, veuillez Précisez: NR offert</p> <p>Nom du fabricant: _____</p>	EA	700	<p>Ministère de la défense nationale 7 DAFC Edmonton 195e avenue &amp; 82e rue Edmonton, Alberta T5J 4J5 Canada</p>			

Article	Description	Unité de dotation	Quantité ferme	Adresse de destination	PRIX UNITAIRE FERME: Droits acquittés (RDA) inclus, taxes applicables en sus	Taxes applicables	Date de livraison proposée
5	<p><b>NNO:</b> 7310-00-379-2424 GENERATOR,STOVE <b>NR:</b> 2-2-110ITEMS <b>NCAGE:</b> 81337 ARMY, UNITED STATES DEPARTMENT OF, THE DBA US ARMY CCDC SOLDIER CENTER DIV COMBAT CAPABILITIES DEVELOPMENT COMMAND - SOLDIER CENTER 928110 <b>NR:</b> 9S926124 <b>NCAGE:</b> 10001 NAVAIR AND NAVSEA MANAGED ORIGINAL DESIGN ACTIVITY DWG NOT MATERIAL/PARTS SUPPLIER OU EQUIVALENT</p> <p>Si vous offrez un équivalent, veuillez Précisez: NR offert</p> <p>_____ Nom du fabricant: _____</p>	EA	60	<p><i>Ministère de la défense nationale 25 DAFIC Montréal 6363 Rue Notre Dame E. Montréal, QC H1N 3V9 Canada</i></p>			

Article	Description	Unité de dotation	Quantité ferme	Adresse de destination	PRIX UNITAIRE FERME: Droits acquittés (RDA) inclus, taxes applicables en sus	Taxes applicables	Date de livraison proposée
6	<p><b>NNO</b>:: 7310-00-379-2424 GENERATOR,STOVE <b>NR</b>: 2-2-110ITEMS <b>NCAGE</b>: 81337 ARMY, UNITED STATES DEPARTMENT OF, THE DBA US ARMY CCDC SOLDIER CENTER DIV COMBAT CAPABILITIES DEVELOPMENT COMMAND - SOLDIER CENTER 928110 <b>NR</b>: 9S926124 <b>NCAGE</b>: 10001 NAVAIR AND NAVSEA MANAGED ORIGINAL DESIGN ACTIVITY DWG NOT MATERIAL/PARTS SUPPLIER OU EQUIVALENT</p> <p>Si vous offrez un équivalent, veuillez Précisez: NR offert</p> <p>Nom du fabricant: _____</p>	EA	60	<p>Ministère de la défense nationale 7 DAFC Edmonton 195e avenue &amp; 82e rue Edmonton, Alberta T5J 4J5 Canada</p>			

Article	Description	Unité de dotation	Quantité ferme	Adresse de destination	PRIX UNITAIRE FERME: Droits acquittés (RDA) inclus, taxes applicables en sus	Taxes applicables	Date de livraison proposée
7	<p><b>NNO:</b> 7310-00-999-2505 SPRING HOOK ASSEMBL <b>NR:</b> 5-11-1243PC15 <b>NCAGE:</b> 81337 ARMY, UNITED STATES DEPARTMENT OF, THE DBA US ARMY CCDC SOLDIER CENTER DIV COMBAT CAPABILITIES DEVELOPMENT COMMAND - SOLDIER CENTER 928110 <b>NR:</b> 851530 <b>NCAGE:</b> 66745 AMERICAN WYOTT CORPORATION DBA APW WYOTT FOOD SERVICE EQUIPMENT OU EQUIVALENT</p> <p>Si vous offrez un équivalent, veuillez Précisez: NR offert</p> <p>Nom du fabricant: _____</p>	EA	75	<p>Ministère de la défense nationale 25 DAFC Montréal 6363 Rue Notre Dame E. Montréal, QC H1N 3V9 Canada</p>			
8	<p><b>NNO:</b> 7310-00-999-2505 SPRING HOOK ASSEMBL <b>NR:</b> 5-11-1243PC15 <b>NCAGE:</b> 81337 ARMY, UNITED STATES DEPARTMENT OF, THE DBA US ARMY CCDC SOLDIER CENTER DIV COMBAT CAPABILITIES DEVELOPMENT COMMAND - SOLDIER CENTER 928110 <b>NR:</b> 851530 <b>NCAGE:</b> 66745 AMERICAN WYOTT CORPORATION DBA APW WYOTT FOOD SERVICE EQUIPMENT OU EQUIVALENT</p> <p>Si vous offrez un équivalent, veuillez Précisez: NR offert</p> <p>Nom du fabricant: _____</p>	EA	55	<p>Ministère de la défense nationale 7 DAFC Edmonton 195e avenue &amp; 82e rue Edmonton, Alberta T5J 4J5 Canada</p>			

Article	Description	Unité de dotation	Quantité ferme	Adresse de destination	PRIX UNITAIRE FERME: Droits acquittés (RDA) inclus, taxes applicables en sus	Taxes applicables	Date de livraison proposée
9	<p><b>NNO:</b> 7360-00-999-9881 LID ASSEMBLY <b>NR:</b> 5-11-417 ITEM 3 <b>NCAGE:</b> 81337 ARMY, UNITED STATES DEPARTMENT OF, THE DBA US ARMY CCDC SOLDIER CENTER DIV COMBAT CAPABILITIES DEVELOPMENT COMMAND - SOLDIER CENTER 928110 <b>NR:</b> 3712 <b>NCAGE:</b> 18895 BOOTZ MFG CO INC OU EQUIVALENT</p> <p>Si vous offrez un équivalent, veuillez Précisez: NR offert</p> <p>Nom du fabricant: _____</p>	AY	75	<p>Ministère de la défense nationale 25 DAFC Montréal 6363 Rue Notre Dame E. Montréal, QC H1N 3V9 Canada</p>			
10	<p><b>NNO:</b> 7360-00-999-9881 LID ASSEMBLY <b>NR:</b> 5-11-417 ITEM 3 <b>NCAGE:</b> 81337 ARMY, UNITED STATES DEPARTMENT OF, THE DBA US ARMY CCDC SOLDIER CENTER DIV COMBAT CAPABILITIES DEVELOPMENT COMMAND - SOLDIER CENTER 928110 <b>NR:</b> 3712 <b>NCAGE:</b> 18895 BOOTZ MFG CO INC OU EQUIVALENT</p> <p>Si vous offrez un équivalent, veuillez Précisez: NR offert</p> <p>Nom du fabricant: _____</p>	AY	55	<p>Ministère de la défense nationale 7 DAFC Edmonton 195e avenue &amp; 82e rue Edmonton, Alberta T5J 4J5 Canada</p>			



Article	Description	Unité de dotation	Quantité ferme	Adresse de destination	PRIX UNITAIRE FERME: Droits acquittés (RDA) inclus, taxes applicables en sus	Taxes applicables	Date de livraison proposée
11	<p><b>NNO:</b> 7360-00-999-9882 LID ASSEMBLY <b>NR:</b> 5-11-419 ITEM 6 <b>NCAGE:</b> 81337 ARMY, UNITED STATES DEPARTMENT OF, THE DBA US ARMY CCDC SOLDIER CENTER DIV COMBAT CAPABILITIES DEVELOPMENT COMMAND - SOLDIER CENTER 928110 <b>NR:</b> 3716 <b>NCAGE:</b> 18895 BOOTZ MFG CO INC OU EQUIVALENT</p> <p>Si vous offrez un équivalent, veuillez Précisez: NR offert</p> <p>Nom du fabricant: _____</p>	AY	5	<p>Ministère de la défense nationale 25 DAFC Montréal 6363 Rue Notre Dame E. Montréal, QC H1N 3V9 Canada</p>			
12	<p><b>NNO:</b> 7360-00-999-9882 LID ASSEMBLY <b>NR:</b> 5-11-419 ITEM 6 <b>NCAGE:</b> 81337 ARMY, UNITED STATES DEPARTMENT OF, THE DBA US ARMY CCDC SOLDIER CENTER DIV COMBAT CAPABILITIES DEVELOPMENT COMMAND - SOLDIER CENTER 928110 <b>NR:</b> 3716 <b>NCAGE:</b> 18895 BOOTZ MFG CO INC OU EQUIVALENT</p> <p>Si vous offrez un équivalent, veuillez Précisez: NR offert</p> <p>Nom du fabricant: _____</p>	AY	5	<p>Ministère de la défense nationale 7 DAFC Edmonton 195e avenue &amp; 82e rue Edmonton, Alberta T5J 4J5 Canada</p>			

Article	Description	Unité de dotation	Quantité ferme	Adresse de destination	PRIX UNITAIRE FERME: Droits acquittés (RDA) inclus, taxes applicables en sus	Taxes applicables	Date de livraison proposée
13	<p><b>NNO:</b> 2310-01-258-2424 SLIDE SHUTTER,BURNE <b>NR:</b> 5-11-42067 <b>NCAGE:</b> 32682 PENN METAL FABRICATORS, INC <b>NR:</b> 5-11-42067 <b>NCAGE:</b> 81337 ARMY, UNITED STATES DEPARTMENT OF, THE DBA US ARMY CCDC SOLDIER CENTER DIV COMBAT CAPABILITIES DEVELOPMENT COMMAND - SOLDIER CENTER 928110 OU EQUIVALENT</p> <p>Si vous offrez un équivalent, veuillez Précisez: NR offert</p> <p>Nom du fabricant: _____</p>	PG	5	<p>Ministère de la défense nationale 25 DAFC Montréal 6363 Rue Notre Dame E. Montréal, QC H1N 3V9 Canada</p>			
14	<p><b>NNO:</b> 2310-01-258-2424 SLIDE SHUTTER,BURNE <b>NR:</b> 5-11-42067 <b>NCAGE:</b> 32682 PENN METAL FABRICATORS, INC <b>NR:</b> 5-11-42067 <b>NCAGE:</b> 81337 ARMY, UNITED STATES DEPARTMENT OF, THE DBA US ARMY CCDC SOLDIER CENTER DIV COMBAT CAPABILITIES DEVELOPMENT COMMAND - SOLDIER CENTER 928110 OU EQUIVALENT</p> <p>Si vous offrez un équivalent, veuillez Précisez: NR offert</p> <p>Nom du fabricant: _____</p>	PG	5	<p>Ministère de la défense nationale 7 DAFC Edmonton 195e avenue &amp; 82e rue Edmonton, Alberta T5J 4J5 Canada</p>			

Article	Description	Unité de dotation	Quantité ferme	Adresse de destination	PRIX UNITAIRE FERME: Droits acquittés (RDA) inclus, taxes applicables en sus	Taxes applicables	Date de livraison proposée
15	<p><b>NNO:</b> 7310-01-444-6846 TANK,FUEL,PORTABLE STOVE <b>NR:</b> 500-1595 <b>NCAGE:</b> 08397 CANADIAN COLEMAN CO LTD OU EQUIVALENT</p> <p>Si vous offrez un équivalent, veuillez Précisez: NR offert</p> <p>Nom du fabricant: _____</p>	EA	30	<p>Ministère de la défense nationale 25 DAFC Montréal 6363 Rue Notre Dame E. Montréal, QC H1N 3V9 Canada</p>			
16	<p><b>NNO:</b> 7310-01-444-6846 TANK,FUEL,PORTABLE STOVE <b>NR:</b> 500-1595 <b>NCAGE:</b> 08397 CANADIAN COLEMAN CO LTD OU EQUIVALENT</p> <p>Si vous offrez un équivalent, veuillez Précisez: NR offert</p> <p>Nom du fabricant: _____</p>	EA	30	<p>Ministère de la défense nationale 7 DAFC Edmonton 195e avenue &amp; 82e rue Edmonton, Alberta T5J 4J5 Canada</p>			
17	<p><b>NNO:</b> 7290-21-104-9291 HOLDER,CANDLE,ARCTIC <b>NR:</b> 6680A-94 <b>NCAGE:</b> L0045 APM DIESEL 1992 INC OU EQUIVALENT</p> <p>Si vous offrez un équivalent, veuillez Précisez: NR offert</p> <p>Nom du fabricant: _____</p>	EA	1500	<p>Ministère de la défense nationale 25 DAFC Montréal 6363 Rue Notre Dame E. Montréal, QC H1N 3V9 Canada</p>			

Article	Description	Unité de dotation	Quantité ferme	Adresse de destination	PRIX UNITAIRE FERME: Droits acquittés (RDA) inclus, taxes applicables en sus	Taxes applicables	Date de livraison proposée
18	<p><b>NNO:</b> 7290-21-104-9291 HOLDER,CANDLE,ARCTIC <b>NR:</b> 6680A-94 <b>NCAGE:</b> L0045 APM DIESEL 1992 INC OU EQUIVALENT</p> <p>Si vous offrez un équivalent, veuillez Précisez: NR offert</p> <p>Nom du fabricant: _____</p>	EA	600	<p>Ministère de la défense nationale 7 DAFC Edmonton 195e avenue &amp; 82e rue Edmonton, Alberta T5J 4J5 Canada</p>			
19	<p><b>NNO:</b> 7310-21-108-0379 CUP,PUMP,LEATHER <b>NR:</b> 242-5091 <b>NCAGE:</b> 08397 CANADIAN COLEMAN CO LTD OU EQUIVALENT</p> <p>Si vous offrez un équivalent, veuillez Précisez: NR offert</p> <p>Nom du fabricant: _____</p>	PG	200	<p>Ministère de la défense nationale 25 DAFC Montréal 6363 Rue Notre Dame E. Montréal, QC H1N 3V9 Canada</p>			
20	<p><b>NNO:</b> 7310-21-108-0379 CUP,PUMP,LEATHER <b>NR:</b> 242-5091 <b>NCAGE:</b> 08397 CANADIAN COLEMAN CO LTD OU EQUIVALENT</p> <p>Si vous offrez un équivalent, veuillez Précisez: NR offert</p> <p>Nom du fabricant: _____</p>	PG	200	<p>Ministère de la défense nationale 7 DAFC Edmonton 195e avenue &amp; 82e rue Edmonton, Alberta T5J 4J5 Canada</p>			

Article	Description	Unité de dotation	Quantité ferme	Adresse de destination	PRIX UNITAIRE FERME: Droits acquittés (RDA) inclus, taxes applicables en sus	Taxes applicables	Date de livraison proposée
21	<p><b>NNO:</b> 9905-21-906-1237 TAG,MARKER <b>NR:</b> 9826011200C <b>NCAGE:</b> 36976 SCEPTER CANADA INC OU EQUIVALENT</p> <p>Si vous offrez un équivalent, veuillez Précisez: NR offert</p> <p>Nom du fabricant: _____</p>	EA	100	<p>Ministère de la défense nationale 25 DAFC Montréal 6363 Rue Notre Dame E. Montréal, QC H1N 3V9 Canada</p>			
22	<p><b>NNO:</b> 9905-21-906-1237 TAG,MARKER <b>NR:</b> 9826011200C <b>NCAGE:</b> 36976 SCEPTER CANADA INC OU EQUIVALENT</p> <p>Si vous offrez un équivalent, veuillez Précisez: NR offert</p> <p>Nom du fabricant: _____</p>	EA	150	<p>Ministère de la défense nationale 7 DAFC Edmonton 195e avenue &amp; 82e rue Edmonton, Alberta T5J 4J5 Canada</p>			
23	<p><b>NNO:</b> 7330-21-108-4728 PRESSURE COOKER <b>NR:</b> 53603M <b>NCAGE:</b> 35701 SUPREME/MIRRO CO OU EQUIVALENT</p> <p>Si vous offrez un équivalent, veuillez Précisez: NR offert</p> <p>Nom du fabricant: _____</p>	EA	8	<p>Ministère de la défense nationale 25 DAFC Montréal 6363 Rue Notre Dame E. Montréal, QC H1N 3V9 Canada</p>			

Article	Description	Unité de dotation	Quantité ferme	Adresse de destination	PRIX UNITAIRE FERME: Droits acquittés (RDA) inclus, taxes applicables en sus	Taxes applicables	Date de livraison proposée
24	<p><b>NNO:</b> 7310-01-442-5689 COLLAR <b>NR:</b> 550-4895 <b>NCAGE:</b> 08397 CANADIAN COLEMAN CO LTD OU EQUIVALENT</p> <p>Si vous offrez un équivalent, veuillez Précisez: NR offert</p> <p>Nom du fabricant: _____</p>	EA	75	<p>Ministère de la défense nationale 25 DAFC Montréal 6363 Rue Notre Dame E. Montréal, QC H1N 3V9 Canada</p>			

**PEICE JOINTE 2 À LA PARTIE 3 de la DEMANDE DE SOUMISSIONS - INSTRUMENTS DE PAIEMENT ÉLECTRONIQUE**

Le soumissionnaire accepte d'être payé au moyen de l'un des instruments de paiement électronique suivants :

- Dépôt direct (national et international) ;
- Échange de données informatisées (EDI) ;